

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0826
Facture Date	15 août 2024
Date échéance	17 décembre 2024
<b>Total à payer</b>	<b>0,00 €</b>

**A l'attention de**

Audrey MULLER  
Muller-audrey@live.fr

Retrouvez les photos de votre villa aux Maldives [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	<b>Vols A/R GULF AIR</b> Départ de Paris le 10 janvier 2025 à 11h00, arrivée le 11 janvier 2025 à 06h20 aux Maldives (escale 4h30 au Bahrein), Retour le 18 janvier 2025 depuis les Maldives à 19h00, arrivée à Paris le 19 janvier 2025 à 06h45 (escale 3h10 au Bahrein).	1 385,00 €	1 385,00 €
1	<b>Hotel</b> HOLIDAY INN RESORT KANDOOMA MALDIVES 7 nuits villa jardin all inclusive + transferts en hydravion inclus 11 au 18 janvier 2025 1 adulte + 1 enfant	2 805,00 €	2 805,00 €

Sous Total	4 190,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-4 190,00 €
<b>Total à payer</b>	<b>0,00 €</b>

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

---

Payé